

## AVIS

### ADMINISTRATION COMMUNALE DE CLERVAUX

#### ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

En vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 10.6.1999 relative aux établissements dangereux, insalubres ou incommodes, il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été présentée en vue d'obtenir l'autorisation afférente :

la société KIISCHPELTER HOLZHACKER sàrl demande l'autorisation pour l'exploitation de stockage et de broyage de bois à Wilwerwiltz, commune de Kiischpelt, section WA d'Enscherangen numéros cadastraux : 579/2476 ; 581/2477 ; 586/2486 ; 590/2488 ; 592/2511 et 592/2495.

Numéro du dossier : 1/2019/0587/156

Le dossier s'y rapportant est déposé au secrétariat communal de Clervaux du **28 avril 2021 au 12 mai 2021** inclusivement pour y être consulté par tous les intéressés.

Clervaux, le 28 avril 2021.

E.Eicher, bourgmestre

G.Michels, échevin- absent pour cause de maladie, il est remplacé par le conseiller R.Braquet.

C.Weiler, échevin.